

# COMMISSION ECB du CNPN du 22 AVRIL 2021

## Avis sur le Bilan du PNA en faveur de l'Hélix de Corse (*Helix ceratina*) 2013-2017



Suite à l'exposé très clair du bilan du PNA de l'Hélix de Corse par les équipes du CPIE et du Conservatoire du Littoral, il s'avère que l'espèce endémique à la Corse n'est connue que sur le site littoral du Ricantu, en Baie d'Ajaccio, et ses habitats littoraux limitrophes ont fait l'objet d'acquisitions successives par le Conservatoire du Littoral, pour protéger et gérer convenablement les habitats dunaires de l'espèce. Malgré tout, la population d'hélix semble en déclin, sans que l'opérateur n'en connaisse les raisons.

Les questions du CNPN portent notamment sur les points suivants :

- la répartition de l'espèce ne semble que survivre que sur la plage du Ricantu ; y a-t-il eu des recherches de sites potentiels similaires en Corse ? La base aéroportuaire toute proche a-t-elle fait l'objet d'investigations alors que tout semble à croire que les habitats ne diffèrent guère ?
- les facteurs écologiques qui pourraient nuire à l'espèce ont-ils disparu ? pollutions, urbanisation du cordon dunaire ...
- quels sont les facteurs écologiques favorables et défavorables qui expliqueraient le déclin de l'espèce (passage de 10 000 à 2 000 individus entre le début et la fin du PNA) ? Les changements climatiques auraient-ils des effets ?
- n'y aurait-il pas des formes de protection/gestion plus efficaces que la seule protection foncière et réglementaire mises en œuvre ?
- l'espèce fait-elle l'objet de braconnage ? est-elle soumise à la prédation d'oiseaux, de rongeurs, de carabes, du hérisson ?
- la capacité de dispersion de l'espèce a-t-elle été étudiée ?
- y a-t-il d'autres escargots qui concurrenceraient l'Hélix de Corse ?
- le site de l'aéroport d'Ajaccio qui s'étend jusque sur le littoral voisin n'accueille-t-il pas l'espèce vu sa proximité, la similarité des habitats naturels, la tranquillité vis-à-vis de la fréquentation du public ?
- pourquoi n'avoir pas engagé un élevage conservatoire et renforcé les populations existantes ?
- face à la crainte d'une contamination par des pathogènes, pourquoi ne pas avoir tenté de créer de nouvelles populations dans des sites favorables, surtout devant l'urgence de sauver l'espèce ?
- pourquoi avoir engagé des actions préalables à l'élevage si tardivement ? Protocole de comptage encore à valider, étude génétique seulement en démarrage, études de régime alimentaire encore approximatives, encore beaucoup d'incertitudes sur l'identification des différentes menaces et de leurs importances relatives,
- l'absence complète de perspectives est difficilement acceptable. Elles auraient dû émerger du bilan de ce premier PNA.

Du débat, il ressort une assez grande insatisfaction quant aux réponses et aux actions engagées (8 actions non réalisées sur 19 du PNA). Seuls, la restauration de la lande et de la dune littorale, le suivi des populations et l'animation autour du plan sont à souligner comme positifs. En revanche, il y a des constats fâcheux :

Le passage de 10 000 à 2 000 individus sur la durée du plan (un déclin de 80 % sur 5 ans !), le protocole de comptage n'est pas efficient, le non lancement de l'élevage pour renforcement des populations pour raison de retard dans les analyses génétiques des populations, les menaces réelles sur l'espèce non identifiées, les plantes associées à l'habitat et l'alimentation de l'Hélix non encore identifiées, la réelle efficacité de la mesure de protection APPB, l'isolement de la population est-il rédhibitoire ?

La collaboration avec les autorités de l'aéroport, site possible de colonisation, semble au point mort, l'implication de la recherche scientifique est tardive sur le plan génétique et inexistante sur l'aspect écologie de l'espèce.

Si l'avis global du CNPN est favorable à la continuation du PNA avec 8 avis favorables et 5 abstentions, il y a, selon lui, des réflexions de fond à mener pour ce faire :

- envisager peut-être une nouvelle animation du plan avec constitution d'un comité de pilotage plus étoffé par de nouveaux experts (CEN Corse, OEC...) et des scientifiques,
- impliquer plus fortement la recherche scientifique à l'échelle nationale, voire européenne, au moins sur les actions de connaissance,
- créer sans plus tarder un élevage conservatoire de l'espèce menacée,
- identifier des sites favorables à l'espèce sur la base d'une analyse intégrant tous les facteurs qui lui sont favorables,
- initier la restauration des populations sous surveillance vers d'autres sites d'accueil à déterminer à partir d'animaux issus d'élevage et comparer leur comportement et leur développement avec la population autochtone,
- valider un protocole de comptage d'individus qui permette de compenser la faible détectabilité de l'espèce,
- rechercher plus activement les facteurs de régression des populations connues.

**Le CNPN sera vigilant au respect de ces différents points de réflexion dans son évaluation du futur PNA sur cette espèce.**



**Michel METAIS**  
**Président de la Commission ECB**